

PLAN D'ACTION

2025

*Visant à identifier et à réduire les obstacles
à l'intégration des personnes handicapées*





Mot du maire.....	3
Politique citoyenne	4
Contexte	5
Historique	6
Production du plan d'action.....	7
• Membres du comité	7
• Échéancier annuel du comité de suivi	8
• Les axes d'intervention	8
Bilan des réalisations antérieures	9
LES ACTIONS	20
• Actions et mesures appliquées en continu	20
• Actions et mesures spécifiques 2024	24



Au nom du conseil municipal de la Ville de Saint-Hyacinthe, je suis fier de vous présenter l'édition 2025 du Plan d'action visant à identifier et à réduire les obstacles limitant l'intégration des personnes handicapées dans la communauté maskoutaine.

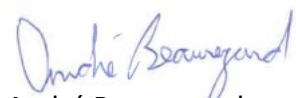
Tendre vers l'accessibilité universelle, c'est permettre à toute personne, quelles que soient ses capacités, de préserver son autonomie et de favoriser son inclusion dans toutes les sphères de la vie. Dans une société où tout évolue de plus en plus rapidement, produire annuellement un Plan d'action garantit le respect du droit fondamental d'avoir accès aux mêmes opportunités.

À la suite de l'envoi du Plan d'action 2024 à l'Office des personnes handicapées du Québec, M. Daniel Jean, directeur général, nous a transmis une lettre dans laquelle il souligne d'emblée l'excellente qualité de notre Plan d'action ainsi que les mesures qui le distinguent. Par exemple, l'inclusion d'un volet dédié à l'accessibilité du budget participatif et la disponibilité de trousse de matériel sensoriel dans nos centres communautaires ont été particulièrement remarquées. Cela témoigne de l'engagement de notre municipalité à agir dans l'ensemble de ses secteurs d'activité, conformément au décret 655-2021.

La diffusion du Bilan 2024 et du Plan d'action 2025 est l'occasion de réitérer notre engagement à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées. Nous souhaitons que leurs voix, ainsi que celles de leurs proches aidants, soient entendues, notamment grâce à la Brigade AXEcible.

À ce jour, 92 % des actions prévues dans le Plan ont été réalisées ou sont en cours de réalisation. Je tiens à exprimer ma grande fierté envers le travail remarquable de toutes les personnes impliquées, dont l'engagement envers l'accessibilité universelle est exemplaire.

LE MAIRE DE SAINT-HYACINTHE


André Beauregard



En 2014, la Ville de Saint-Hyacinthe a adopté sa première politique citoyenne, laquelle vient définir et affirmer les engagements de la Ville en matière d'intervention envers tous ses citoyens.

Un des trois principes directeurs de cette politique est « l'accessibilité ». D'ailleurs, dans le plan d'action de cette politique, sous l'enjeu de la vie communautaire, un des objectifs est :

Favoriser l'accessibilité universelle aux activités et services.

Le plan d'action de la politique citoyenne contient plus de 100 actions, et parmi celles-ci, la moitié touche directement ou indirectement la clientèle des personnes handicapées. La production de notre plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées est une des actions visant directement les personnes handicapées.

Le plan d'action de la politique citoyenne sera révisé aux quatre ans, et coïncide avec l'élection du conseil municipal qui aura à l'adopter et le mettre en œuvre.



Pour comprendre la raison du présent exercice, il importe de bien saisir le **contexte** dans lequel il s'inscrit.

Depuis plus de 30 ans, la société québécoise fait des efforts importants pour favoriser davantage l'intégration des personnes handicapées. Cependant, beaucoup de chemin reste à faire. Plusieurs politiques, règlements, mesures et lois ont été adoptés par différents paliers de gouvernements, permettant de faire bouger les choses dans la bonne direction, mais la participation complète et entière des personnes handicapées dans notre société reste encore un objectif à atteindre.

En décembre 2004, le projet de loi n°56 a eu pour effet de modifier substantiellement la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées* et de spécifier que « leur intégration à la société doit se faire au même titre que tous les citoyens ». Entre autres, cela se traduit, pour des ministères, des organismes publics et des municipalités par l'adoption, sur une base annuelle, d'un plan d'action destiné à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées qui décrit les mesures prises dans la prochaine année pour y remédier. Cette démarche doit être considérée comme un processus continu et évolutif.

Obligations de la municipalité

1. Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants doit adopter annuellement un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute, dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité.
2. Les ministères et les organismes publics nomment un coordonnateur de services aux personnes handicapées au sein de leur entité respective et transmettent ses coordonnées à l'Office des personnes handicapées.



L'administration municipale maskoutaine est préoccupée depuis longtemps par l'intégration des personnes handicapées. Elle est même qualifiée de pionnière par l'Office des Personnes handicapées du Québec.

Cela a débuté plus concrètement en 1998, quand la Ville a résolu de porter une attention particulière envers la clientèle handicapée dans tous ses projets municipaux. *La Table de concertation des organismes offrant des services aux personnes handicapées* de la région de Saint-Hyacinthe — regroupant des organismes publics, parapublics et communautaires — ne pouvait que se réjouir d'une telle décision.

Bien motivés, les participants de la Table se documentent dans le but d'élaborer un plan d'action. Tous les sujets y passent : habitation, accessibilité, loisir, stationnement, circulation, transport, etc. Un véritable travail de moine! Rappelons qu'en 1998, les juridictions municipales concernant les personnes handicapées étaient très peu développées, contrairement au domaine de la santé et des services sociaux.

Dans ce plan, on désire exposer les objectifs poursuivis, suggérer des actions avec leur niveau de priorité et recenser une liste de partenaires pouvant collaborer dans un domaine ou l'autre.

En août 1998, les membres de la Table de concertation présentaient leur ébauche de plan d'action au conseil municipal, étant conscients que certains gestes pourraient se poser rapidement, tandis que d'autres seraient faits à plus long terme. L'important était de sensibiliser le conseil municipal à tenir compte de la clientèle handicapée dans ses plans et ses immobilisations; c'est pourquoi le plan ne comportait pas d'échéancier précis, s'inscrivant plutôt dans une continuité. Les directeurs de services municipaux ont ensuite identifié la nature des actions qui leur étaient propres, à court et moyen terme; ceci complétait le premier plan d'action.

En début d'année 2000, à la demande de la Table de concertation, un premier rapport portant sur les travaux réalisés fut produit par la Ville et un deuxième au début de 2005. Les actions pouvant être réalisées rapidement le furent avant l'année 2000 : aménagements mineurs pour permettre l'accessibilité à des bâtiments, places de stationnement réservées aux personnes handicapées devant tous les bâtiments municipaux, etc. Quant aux actions à plus longue échéance, les priorités fixées ont quand même été respectées.

Grâce à ces démarches, plusieurs retombées positives continuent de faciliter le quotidien des personnes handicapées de notre milieu (voir la section « Bilan des réalisations antérieures »).



Afin d'obtenir les résultats souhaités, l'administration municipale forme un comité de suivi, en collaboration avec la Table de concertation des organismes offrant des services aux personnes handicapées de la région de Saint-Hyacinthe et d'Acton et ainsi assurer la production et réalisation annuelle des mesures et actions. Deux représentants de la Table de concertation font partie du comité de suivi. De plus, des partenaires clés représentent le secteur de la Santé et des Services Sociaux et sont consultés sur plusieurs dossiers.

MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI 2025

UN ÉLU RESPONSABLE DE L'ACCESSIBILITÉ AUX BIENS ET SERVICES MUNICIPAUX :

Donald Côté, conseiller municipal au district Sainte-Rosalie

UN REPRÉSENTANT DU SERVICE DES LOISIRS ET COORDONNATEUR DES SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Julie Gagnon, Conseillère au développement social

UN REPRÉSENTANT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE :

François Lussier, Directeur général adjoint à la Ville de Saint-Hyacinthe

UN REPRÉSENTANT DES ORGANISMES EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE :

Renée-Claude Paré, Directrice de l'Association des parents des enfants handicapés Richelieu-Val-Maska et présidente du Groupement des Associations de Personnes Handicapées du Richelieu-Yamaska

UN REPRÉSENTANT DES ORGANISMES EN DÉFICIENCE PHYSIQUE :

Jacynthe Daigle, Directrice à Sclérose en plaques Saint-Hyacinthe-Acton et représentante de la Commission permanente de la Famille

UN REPRÉSENTANT DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE :

Jennifer Drouin-Ostiguy, Conseillère en communication

UN REPRÉSENTANT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES :

Laurence Racine, Partenaire d'affaires en ressources humaines

UN REPRÉSENTANT DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE :

Marie-Pier Boisvert, Cheffe d'équipe à la prévention

UN REPRÉSENTANT DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS :

Tomy Desmarais, Chef de section – entretien des immeubles

UN REPRÉSENTANT DU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Marie-Josée Lemire, Cheffe de la Division permis et inspection

DEUX REPRÉSENTANTS DU SERVICE DU GÉNIE:

Marc-Olivier Bleau, Chef de Division

Christian Alarie, Chef de projets

MEMBRES CONSULTATIFS

REPRÉSENTANTS DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX:

Andrée Morissette, Organisatrice communautaire,

Catherine Chang, Ergothérapeute,

Direction des programmes Déficiences, Service de soutien aux partenaires et à la communauté (SSAPAC)

Centre Intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie- Ouest

Gilles Corbeil, Organisateur communautaire et coordonnateur professionnel

Barbara Martin, Spécialiste en Orientation et Mobilité,

Direction des programmes Déficiences, Service de soutien aux partenaires et à la collectivité (SSAPAC)

Centre Intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Installation Institut Nazareth et Louis-Braille

ÉCHÉANCIER DU COMITÉ DE SUIVI

Le comité tient 4 rencontres par année.

Dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées, les membres participent à la planification et à la mise en place d'activités de sensibilisation.

De la formation est disponible au besoin.

NOS AXES D'INTERVENTION

La Ville de Saint-Hyacinthe a catégorisé les secteurs d'activité suivants pour regrouper les obstacles à franchir et les mesures correctives à apporter dans l'année en cours :

- ➔ L'ESPACE URBAIN;
- ➔ L'HABITATION;
- ➔ LA SÉCURITÉ;
- ➔ LE TRANSPORT;
- ➔ L'EMPLOI ET LES RESSOURCES HUMAINES;
- ➔ LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR;
- ➔ LA COMMUNICATION;
- ➔ LA SOLIDARITÉ SOCIALE;
- ➔ LES ARTS, LA CULTURE ET LE PATRIMOINE.



ACTIONS ET MESURES RÉALISÉES

ANNÉE DE RÉALISATION

L'ESPACE URBAIN

Aménagement des stationnements pour personnes handicapées devant tous les édifices municipaux.	2000
Installer plusieurs feux de circulation pour piétons avec chronomètre.	2000
Installer des places de stationnement pour handicapés à proximité des édifices municipaux.	2000
Faire l'inventaire des équipements récréatifs accessibles et créer un plan d'amélioration. Faire l'installation de rampes, d'installations sanitaires et de stationnements réservés.	2000
Dresser un portrait de l'accessibilité de toutes les infrastructures municipales et planification de mesures correctives.	2004
Relancer les personnes handicapées visuelles, en collaboration avec le Groupement des Associations de Personnes Handicapées du Richelieu-Yamaska, afin de connaître leurs attentes concernant les feux sonores.	2007
Faire une réflexion sur l'opportunité d'installer des feux sonores à certaines intersections.	2007
Rencontrer le <i>Conseil des aveugles</i> et l' <i>Institut Nazareth et Louis-Braille</i> pour prioriser l'installation de feux sonores.	2008
Modifier les accès aux parcs afin de permettre aux poussettes et aux fauteuils roulants d'y accéder.	2008
Faire l'inventaire des bâtiments accessibles (en parallèle au plan directeur des équipements).	2011

Installer un ouvre-porte au centre communautaire La Providence.	2011
Aménager des trottoirs avec montée et modifier des clôtures aux terrains de soccer du parc La Providence.	2011
Installer un feu sonore à l'intersection Nelson et Sainte-Anne.	2011
Évaluer les 6 autres sites d'installation de feux sonores identifiés par l'étude.	2011
Aménagement d'un stationnement réservé à la Bibliothèque Sainte-Rosalie.	2012
Sensibilisation des commerçants à l'utilisation du bon panneau pour les stationnements réservés.	2012
Inventaire des stationnements réservés et distribution de panneaux d'affichage gratuits.	2012
Campagne de sensibilisation sur le respect des stationnements réservés (Semaine Québécoise des Personnes Handicapées).	2012
Modification de la durée de traverse à l'intersection Choquette et Bachand.	2013
Analyse et corrections des entraves à l'accessibilité dans les parcs.	2013
Installation d'ouvre-porte au Carrefour des Groupes Populaires et au centre communautaire La Providence.	2013
Correctifs dans une toilette accessible à l'hôtel de ville.	2013
Mention des problématiques de circulation sur les trottoirs du centre-ville (terrasses estivales) auprès du comité « chantier centre-ville ».	2013
Dresser un portrait de l'accessibilité de tous les édifices municipaux.	2014
Faire un suivi et une relance de la campagne 2012 sur l'affichage des panneaux de stationnements réservés.	2014

Aménager un vestiaire adapté au Centre aquatique Desjardins (2 ouvre-portes dans le vestiaire no.1, barres d'appui dans les cabines de vestiaires), dans le bassin récréatif et l'escalier du bassin récréatif.	2014
Au Centre aquatique Desjardins, installation d'une main-courante dans l'escalier du bassin récréatif pour y faciliter l'accès.	2014
Installation d'ouvre-porte motorisée aux centres communautaires Saint-Thomas-D'Aquin et Assomption.	2014
Adoption d'un plan directeur des trottoirs.	2014
Documenter le dossier de la circulation piétonne des personnes à mobilité réduite, particulièrement la clientèle en déficience visuelle.	2014
Location de cabinets portatifs accessibles lors de certains événements.	2015
Amélioration de l'accessibilité de la caserne d'incendie no.2.	2015
Amélioration de la sécurité sur 7 intersections critiques (signalisation et marquage au sol).	2015
Rendre les sentiers et les aires de jeux accessibles dans 3 parcs de quartiers.	2015
Amélioration de la sécurité piétonnière sur 6 intersections (marquage au sol et signalisation).	2015
Vérification auprès de municipalités comparables, concernant l'impact de l'installation de feux sonore sur la sécurité et la circulation.	2016
Inventaire des entraves à l'accessibilité des cours d'école.	2016
Finaliser l'analyse d'accessibilité universelle des bâtiments existants.	2017
Installation de bandes contrastantes sur les nez de marche au Centre des Arts Juliette-Lassonde et au Centre aquatique Desjardins.	2018
Amélioration de la signalisation d'identification des toilettes au parc Les Salines et dans les vestiaires du CAD.	2018

Adhésion au programme petits établissements accessibles, du gouvernement du Québec qui vise à octroyer une subvention afin de rendre les commerces accessibles et pour aménager l'intérieur en conséquence.	2018
Création d'un 5 ^e volet au programme de restauration des façades commerciales pour permettre de subventionner des travaux pour rendre un commerce accessible pour une certaine portion du centre-ville.	2018
Mise en place d'inspections par le Service de l'urbanisme visant à s'assurer qu'un corridor de 1,5 mètre demeure libre à partir du mur des commerces dans la partie commerciale du centre-ville.	2018
Installation de portes automatisées coulissantes à l'entrée principale du CAD.	2019
Plusieurs améliorations des espaces urbains ont été réalisées. Notamment au Centre des Arts Juliette-Lassonde, au Centre aquatique Desjardins, au chalet du parc Les Salines et au parc à chien.	2019
Un rapport avec photos et priorisation des interventions a été remis au responsable des infrastructures au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe afin de planifier des travaux correctifs en lien avec l'accessibilité des cours d'école.	2019
Un livret sur l'accessibilité des commerces a été lancé officiellement lors d'un point de presse à la fin février et une tournée des commençants du centre-ville a été effectuée en début juin par des membres de la <i>Table de concertation des organismes offrant des services aux personnes handicapées</i> .	2019
Plusieurs améliorations des espaces urbains ont été réalisées afin de créer des contrastes visuels. Notamment au Centre des Arts Juliette-Lassonde, au Centre aquatique Desjardins et au chalet du parc Les Salines.	2020
Aménagement de 4 fontaines d'eau accessibles dans les parcs.	2021
Ajout de case de stationnement pour personnes à mobilité réduite devant le Centre aquatique Desjardins.	2021
Modification du volet Accessibilité universelle du Programme de subvention municipale afin de majorer le montant total de subventions à 60 000\$.	2022
Démarrage du plan directeur des parcs et espaces verts.	2022

Installation d'un bouton ouvre-porte sur la rampe du Centre des Arts Juliette-Lassonde.	2022
Installation d'une toilette accessible au rez-de-chaussée du Centre culturel Humania assurance.	2022
Offrir l'accessibilité universelle au bâtiment original pour la nouvelle Bibliothèque T.A.-St-Germain.	2022
Réalisation et application d'une politique d'aménagement des terrasses du centre-ville.	2023
Analyser et identifier les conteneurs.	2023
Promouvoir une campagne de sensibilisation des bonnes pratiques de cohabitations sur les pistes cyclables entre utilisateurs (quadriporteurs, trottinettes, vélos, etc.)	2023

L'HABITATION

Adhérer au programme « Logement abordable Québec »	2006
Soutenir le projet de l'Office municipal d'habitation/CLSC pour la construction de 18 logements pour les personnes à mobilité restreinte (près de la Maison Champagnat).	2008
Sensibilisation des propriétaires et entrepreneurs concernant le rangement des triporteurs/quadriporteurs dans les édifices existants et futurs.	2013
Améliorer la procédure de mise à jour du Programme d'identification de domicile en collaboration avec le service de transport adapté de la MRC.	2013
Mobilisation du Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska pour accélérer le traitement des demandes au Programme d'adaptation de domicile.	2013
Documenter le dossier du logement accessible et abordable.	2014
Modification règlementaire permettant l'installation de rampes ou d'élévateurs en façade de bâtiment, en milieu résidentiel.	2016

Promotion du site www.onroule.org afin de faciliter la recherche de logements et de lieux publics accessibles.	2016
Installation d'un collant jaune contrastant sur le bouton ouvre-porte au chalet du parc Les Salines, au Centre aquatique Desjardins et au Centre des Arts Juliette-Lassonde.	2020
Installation de bandes contrastantes, blanches et antidérapantes dans les gradins du Centre aquatique Desjardins et dans les marches au Centre des Arts Juliette-Lassonde.	2020
LA SÉCURITÉ	
Identifier les clientèles plus difficiles à joindre en cas d'urgence et ajuster les méthodes de communication pour les atteindre.	2011
Créer un groupe automatisé pour les personnes à risque.	2011
Publiciser le programme de sécurité en milieu résidentiel et son mécanisme de mise à jour : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Site Internet municipal; ◆ Semaine des personnes handicapées; ◆ Établir des liens avec les organismes du milieu; ◆ Visite annuelle à la Table de concertation des organismes de personnes handicapées. 	2011
Mise en place d'un protocole de suivi des normes dans les cas de nouvelles résidences et lors de rénovation ou d'agrandissement de résidences existantes.	2014
Mise en place du programme « voisins-secours » pour gérer les résidents lors des évacuations d'urgence.	2014
Formation pour les pompiers sur l'intervention en situation d'urgence avec des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme.	2016
Développer un plan de communication afin de joindre les gens ciblés autre que par le transport adapté.	2022

LE TRANSPORT

Appliquer des tarifs réduits en transport en commun pour des clientèles spécifiques.	2007
Participer au service de transport adapté de la MRC. Hausser les budgets attribués. (Trois élus municipaux siègent toujours à ce comité régional)	2009-2010
Accepter les accompagnateurs au transport en commun et collectifs. <ul style="list-style-type: none"> ◆ Vignette d'accompagnement en loisir; ◆ Carte de transport adapté. 	2011
Production et distribution d'un feuillet promotionnel sur les conseils de sécurité pour les personnes qui circulent en Aides à la mobilité motorisées (triporteurs, quadriporteurs, etc.).	2014
Ajustement des horaires de transport adapté pour desservir certains événements (Les Beaux-Mardis de Casimir).	2015
Réalisation par la SQ, d'intervention de sensibilisation aux règles de circulation avec un aide à la mobilité motorisée (AMM).	2016 et 2017
Amorce d'une réflexion en vue du renouvellement des véhicules de transport en commun vers des modèles accessibles (planchers bas).	2017
Étude et analyse de la circulation automobile et piétonnière autour du Centre des congrès. Début des aménagements de 2 traverses piétonnières avec feux sonores.	2018
Conception et adoption d'un plan de développement durable incluant des orientations en vue d'un plan de transport actif.	2020
Analyse des intersections piétonnières ciblées et conception de plans préliminaire.	2022
Installation de feux sonores et poursuite des analyses sur les différentes intersections.	2022

Formation d'un comité d'analyse pour évaluer les problématiques aux traverses piétonnières.	2023
LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR	
Réviser le programme d'accompagnement en loisirs d'été des personnes avec déficience physique et intellectuelle dans les programmes de loisir. Accompagner les autres municipalités de la MRC dans cette responsabilité qui leur incombe.	2008
Adhérer au programme : Vignette d'accompagnement touristique et de loisir.	1999
Assurer la pérennité du service d'accompagnement en loisirs d'été offert par le Mouvement Action Loisirs Inc. En signant des ententes à plus long terme.	2009-2010
Acheter une luge adaptée pour le parc Les Salines.	2011
Publiciser la présence des équipements adaptés sur les sites d'activités : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Bibliothèques; ♦ Parc Les Salines; ♦ Centre aquatique Desjardins; ♦ Parcs (mobiliers et jeux); ♦ Etc. 	2012
Envisager certains cas d'accompagnement sur d'autres sites de camp de jour que le site identifié. (Projet pilote à Sainte-Rosalie et Assomption)	2012
Révision du programme d'accompagnement en camp de jour pour les enfants avec limitations.	2013
Confirmation de la relocalisation du Mouvement Action Loisirs Inc. (MALI) au futur Centre culturel Humania assurance. Relocalisation en 2014.	2013
Mobilisation du milieu (municipalités) et démarches au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MELS) en collaboration avec Zone Loisir Montérégie (ZLM) pour l'augmentation du financement du <i>Programme d'accompagnement en camp de jour</i> .	2014
Sensibiliser les partenaires et organisateurs d'événements à offrir des événements accessibles.	2014

Achat de 3 tables à langer adaptées pour le <i>Programme d'accompagnement en camp de jour</i> .	2017
Adhésion du Centre de congrès à la Vignette d'Accompagnement touristique et de loisir (VATL).	2018
Adoption du <i>Cadre de référence événementielle</i> , incluant des indicateurs et des recommandations en accessibilité.	2020
Inauguration d'un parc comportant des aires de jeux adaptées pour les enfants ayant divers types de limitations (parc Sacré-Cœur) en collaboration avec l'école René St-Pierre et la Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe.	2020
Protocole d'entente signé avec un organisme spécialisé (MALI) afin d'être responsable du <i>Programme d'accompagnement en camp de jour</i> .	2020
Réalisation d'une aire de jeux d'eau accessible au parc Les Salines.	2022
Analyse des événements municipaux afin d'inclure des mesures de sensibilisation en accessibilité universelle.	2022
Ajout d'un ascenseur au Stade Louis-Philippe-Gaucher afin de rendre le nouveau casse-croute accessible.	2022
Évaluation des obstacles temporelles entre les locations de terrain lors de la pratique d'une activité.	2023

LA COMMUNICATION

Mettre sur pied un programme de sensibilisation des commerçants à l'accessibilité des personnes handicapées.	2000
Identifier les activités accessibles par un pictogramme dans la nouvelle version du bulletin d'information « Au Cœur du Maskoutain ».	2008
Rendre accessible le plan d'action sur le site Internet de la Ville.	2009

Nommer un élu responsable de l'accessibilité aux biens et aux services municipaux.	2010
Former un comité de suivi du plan d'action.	2010
Planifier la tenue de l'expo itinérante sur « Les 150 ans de l'Institut Nazareth et Louis-Braille ».	2011
Répertorier et changer au besoin certains téléphones publics non adaptés.	2011
Regrouper les services sous l'onglet « Personnes handicapées » sur le site Internet et dans les publications de la Ville.	2012
Faire connaître l'utilisation du système de requêtes auprès des organismes de personnes handicapées.	2012
Mise en place d'une nouvelle signalisation standardisée et facile à consulter dans les sentiers du parc Les Salines.	2015
Répertorier les bonnes pratiques en matière de site Internet accessible, en vue de la mise à jour du site Internet de la Ville en 2017.	2016
Réalisation d'une activité de formation/sensibilisation sur l'accessibilité universelle pour des élus, directeurs de services et personnalités du milieu.	2016
Nouveau site Internet de la Ville intégrant les standards d'accessibilité de base nécessaires.	2018
Conception d'un livret contenant les bonnes pratiques en matière d'accessibilité, en vue de sensibiliser les commerçants.	2018
Mise en place d'un plan de communication afin de sensibiliser les acteurs clés et la population en lien avec l'accessibilité universelle.	2021
Planifier les nouvelles activités de sensibilisation pour les acteurs clés de l'organisation.	2022

Sollicitation des corporations de loisirs via courriel pour cibler les enjeux de vécu par les personnes handicapées.	2023
LA SOLIDARITÉ SOCIALE	
Faire la mise en place du premier plan d'action (la consultation des personnes handicapées) par le biais du <i>Groupement des associations des personnes handicapées du Richelieu-Yamaska</i> (GAPHRY).	1998
Organiser des formations sur la sensibilisation et l'accueil des personnes handicapées dans les services municipaux.	2000
S'assurer de la représentativité des familles des personnes handicapées sur la Commission régionale de la Famille, responsable de l'élaboration de la politique de la Famille.	2007
Participer annuellement aux activités de la Semaine québécoise des personnes handicapées. Convocation des élus à un « souper dans le noir » en les sensibilisant à la réalité des handicapés visuels.	2008
Garder des liens présents entre les Ressources humaines et le service éducatif en milieu ouvert, les Travaux publics et l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe (programme en horticulture).	2009
Évaluer le processus de gestion des ressources humaines selon les droits de la personne.	2010
Renseigner les personnes handicapées sur l'accessibilité de certains postes ouverts à la Ville.	2011
Vérifier les formations spécialisées en collaboration avec le Service de développement de l'employabilité de la Montérégie et voir la possibilité d'accueillir du personnel ou des stagiaires.	2011
Création d'une vidéo pour valoriser l'emploi de personnes handicapées dans le cadre de la Semaine québécoise pour les personnes handicapées.	2012
Participer et supporter l'organisation de la Semaine québécoise des personnes handicapées.	2012

Intégrer les principes d'accessibilité universelle à la Politique citoyenne.	2013
Accueillir un membre du Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux, siégeant à la Table de concertation, au comité de suivi.	2022
LES ARTS, LA CULTURE ET LE PATRIMOINE	
Accepter la Vignette d'accompagnement en loisir (CAL) au Centre des arts Juliette-Lassonde.	2011
Analyser la disponibilité des documents et des équipements adaptés aux deux bibliothèques.	2011
Publiciser l'acceptation de la Vignette d'accompagnement en loisir (CAL) au Centre des arts Juliette-Lassonde.	2012
Revoir le fonctionnement de l'attribution des places pour fauteuils roulants au Centre des arts Juliette-Lassonde.	2013
Publiciser l'acceptation de la Vignette d'accompagnement en loisirs (CAL) au Centre des arts Juliette-Lassonde.	2014
Amélioration de l'accessibilité à la culture et au patrimoine par l'annonce de la création d'un pôle culturel au cours des prochaines années.	2017
L'EMPLOI ET LES RESSOURCES HUMAINES	
Former les employés clés en approvisionnement accessible	2019

LES ACTIONS

ACTIONS ET MESURES APPLIQUÉES EN CONTINU

1.0 L'ESPACE URBAIN		
1.1	Aménager des trottoirs adaptés (avec descente) lors de tous les nouveaux aménagements ou réfections.	2006
1.2	Soutenir les organismes communautaires dans l'aménagement de leurs infrastructures pour les personnes handicapées (Ex. : 2008-2009, implantation Centre Butler - Centre Louise-Bibeau - Maison de la Famille, etc.)	2008
1.3	Porter une attention particulière au déneigement des trottoirs et des accès aux édifices municipaux.	2008
1.4	Analyser complètement l'accessibilité de tous les nouveaux projets d'infrastructure.	2008
1.5	Prévoir un montant au budget pour corriger des obstacles en cours d'année.	2012
1.6	Installer un mécanisme de traitement des requêtes au niveau de l'empiètement des arbres, haies et arbustes sur la voie publique.	2013
1.7	Lors de l'implantation de nouvelles installations (feux de circulation), documenter et analyser la circulation piétonnière afin d'identifier les solutions potentielles pour la sécurité des personnes ayant une déficience visuelle.	2014

1.8	Utilisation des toilettes accessibles du bureau de la MRC lors de certains événements au parc Casimir-Dessaulles.	2015
1.9	Un inspecteur du Service de l'urbanisme parcourt le centre-ville afin d'identifier les obstacles et adresser les correctifs.	2018
1.10	Installation, dans les différents parcs et espaces urbains, de fontaines d'eau multiniveaux offrant une accessibilité universelle	2022
2.0	L'HABITATION	DEPUIS
2.1	Assurer, au niveau municipal, le programme d'adaptation de domicile. (Programme s'adressant aux personnes handicapées qui sont limitées dans l'accomplissement de leurs activités quotidiennes à domicile qui consiste en une aide financière versée au propriétaire du domicile pour l'exécution des travaux d'adaptation admissibles répondant aux besoins des personnes handicapées)	2006
2.2	Rendre disponible aux propriétaires et entrepreneurs, l'information nécessaire pour aménager des logements accessibles.	2016
2.3	Durant les inspections annuelles par le service de sécurité incendie s'assurer lors de l'analyse de construction ou les travaux respectent les normes d'accessibilité universelle.	2023
3.0	LA SÉCURITÉ	DEPUIS
3.1	Opérer le programme d'aide à l'évacuation d'urgence par le Service de sécurité incendie (système de connaissance des endroits où sont les personnes handicapées).	2006
3.2	Promouvoir annuellement le programme d'aide à l'évacuation d'urgence.	2011
3.3	Amélioration des procédures d'inscription et de mise à jour des informations au programme d'aide à l'évacuation d'urgence. Extension du service à toute la MRC des Maskoutains.	2012
3.4	Mise en place de visites d'inspection de résidences hébergeant des personnes à mobilité réduite, en vue de réaliser des aménagements favorisant la sécurité des résidents.	2016

3.5	Sensibilisation au processus d'évacuation dans les RPA (résidences pour personnes âgées) ainsi que dans les écoles primaires et secondaires.	2023
3.6	Encourager les comportements sécuritaires à domicile grâce à des visites de prévention résidentielle et au programme "Pompier au parc", visant à sensibiliser le public à la sécurité incendie.	2023
4.0	LE TRANSPORT	DEPUIS
4.1	Renouveler le contrat du transport adapté tenant compte des recommandations du Regroupement maskoutain des utilisateurs du transport adapté (RMUTA).	2000
4.2	Former et sensibiliser les chauffeurs en transport adapté face aux différentes clientèles handicapées.	2011
4.3	Promotion de l'acceptation de la vignette d'accompagnement dans le transport collectif.	2015
4.4	Gratuité du stationnement sur rue pour les détenteurs de vignettes de personnes à mobilité réduite (places avec horodateurs).	2015
4.5	Poursuite des actions de sensibilisation et répression auprès des utilisateurs téméraires d'aide motorisée à la mobilité (AMM)	2018
5.0	L'EMPLOI ET LES RESSOURCES HUMAINES	DEPUIS
5.1	Démontrer l'accessibilité aux emplois offerts à la Ville.	2011
5.2	Cibler plus clairement la clientèle handicapée dans le processus de recrutement.	2012
5.3	Avoir une nouvelle procédure d'affichage des postes en vigueur faisant état d'un nouveau message sur l'accessibilité aux emplois.	2015
5.4	Analyser les besoins en formations et rester à l'affut des formations pertinentes pour chacun des services	2012
5.5	Un stage est proposé chaque année aux personnes vivant avec un handicap.	2023

6.0 LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR		DEPUIS
6.1	Évaluer l'installation d'aires de jeu adaptées dans les cas de nouveaux aménagements.	2007
6.2	Soutenir les organisateurs d'événement afin de rendre les événements plus accessibles.	2012
6.3	Installation de rampes d'accès aux aires de jeux lors de l'aménagement ou lors du réaménagement d'un parc.	2015
6.4	Intégration de la notion d'accessibilité universelle et de la carte accompagnement loisir à l'intérieur des protocoles d'entente des organismes reconnus par la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes.	2021
6.5	Analyser les obstacles rencontrés lors des requêtes citoyennes afin d'adapter la flexibilité des horaires en tenant compte des différentes réalités des citoyens.	2023
7.0 LA COMMUNICATION		DEPUIS
7.1	Utiliser le système de traitement des requêtes Harfan pour corriger les obstacles signalés par les citoyens ayant des limitations.	2012
7.2	Promouvoir annuellement des programmes de subventions disponibles et le guide « comment rendre mon commerce accessible ».	2019
7.3	Considérer les critères d'accessibilité visuelle dans les différents outils de communication (Site Internet, bulletin, infolettre, publication Facebook).	2019
7.4	Actualiser régulièrement le plan de communication et l'utilisation des médias sociaux.	2022

ACTIONS ET MESURES SPÉCIFIQUES

2025



ACTIONS ET MESURES 2025

NUMÉRO	OBSTACLE/ ENJEU	ACTION	DESCRIPTION	SERVICE (S)	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER	INDICATEUR DE PERFORMANCE
1.L'ESPACE URBAIN							
2025-1.1	Méconnaissance de la part des citoyens concernant les enjeux d'accessibilité reliés à l'aménagement des espaces publics.	Éduquer et sensibiliser la population sur les normes d'accessibilité universelle.	À partir des capsules existantes (Office des Personnes Handicapées du Québec et autres).	Communication et de la participation citoyenne	Jennifer Drouin-Ostiguy	Septembre 2025	Produire des publications et les diffuser sur les réseaux sociaux
2025-1.2	Il n'y a pas d'allée latérale de circulation entre les espaces de stationnement à mobilité réduite dans les aires de stationnement.	Selon l'ordre de priorité, faire le réaménagement des espaces de stationnement réservés.	Respecter les normes d'aménagement et se doter d'un outil de gestion. Cibler les corrections par ordre de priorité.	Génie	Marc-Olivier Bleau	Septembre 2025	Ajuster 50% des espaces de stationnement non-conforme
2025-1.3	Les buvettes actuelles ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.	Remplacer graduellement les buvettes actuelles par des modèles accessibles.	Deux fontaines au parc St-Thomas, une fontaine au parc des Anciens-Maires et une au terrain de soccer de la Polyvalente Hyacinthe-Delorme.	Travaux publics	Tomy Desmarais	Septembre 2025	Implantation de 4 nouvelles buvettes accessibles dans les parcs
2025-1.4	Certaines traverses piétonnières sont particulièrement dangereuses	Sécuriser l'intersection par une plaque pododactile et/ou du feu sonore aux rues Cascades et de l'avenue Bourdages.	Réalisation de saillies pour diminuer le temps de traverse à l'intersection des rues Cascades et de l'avenue Bourdages.	Génie	Christian Alarie	Automne 2025	Installation de plaque pododactile et/ ou installation de feux sonores au besoin.
2025-1.5	L'installation d'une terrasse qui ne respecte pas les normes les plus	Accompagner les responsables du Marché public de St-Hyacinthe pour	En concordance avec les experts sollicités.	Travaux Publics	Tomy Desmarais	Printemps 2025	Déposer un plan d'aménagement qui respecte les standards avant

NUMÉRO	OBSTACLE/ ENJEU	ACTION	DESCRIPTION	SERVICE (S)	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER	INDICATEUR DE PERFORMANCE
	strictes en matière d'accessibilité.	créer une terrasse accessible universellement.					de débiter les travaux.
2025-1.6	Il y a des enjeux d'accessibilité de par le statut temporaire de la relocalisation du parc canin.	Aménager l'espace entre le débarcadère et l'entrée du parc canin pour permettre l'accès à tous.	Niveler le terrain pour respecter la pente d'accessibilité et l'aménagement du sentier.		Marc-Olivier Bleau Julie Gagnon	Mai 2025	Réalisation du sentier

2.L'HABITATION

2025-2.1	L'absence de disposition réglementaire municipale minimale sur l'accessibilité universelle.	À titre de compensation pour pouvoir déroger à une disposition réglementaire, exiger des éléments de construction ou d'aménagement au-delà du minimum exigé.		Urbanisme	Marie-Josée Lemire	Tout au long de l'année	Accepter les projets qui ont des éléments d'aménagement au-delà du minimum exigé.
2025-2.2	L'adaptation des maisons privées aux situations d'urgence.	Adopter des mesures d'adaptation aux situations d'urgence comme prévoir des modes de communication spécifiques afin que les personnes avec incapacité soient averties en cas d'urgence.		Communications	Jennifer Drouin-Ostiguy	Printemps 2025	Publiciser le programme du gouvernement sur la page Facebook de la Ville.
2025-2.2	Les règles de construction de bâtiment n'obligent pas les promoteurs à adapter les nouveaux logements universellement.	Assurer une collaboration entre les promoteurs et les organismes en défenses de Droits des personnes handicapées.		Urbanisme	Marie-Josée Lemire	Décembre 2025	Rencontrer deux promoteurs de notre territoire afin de les sensibiliser

3.LA COMMUNICATION

2025-3.1	La difficulté à rejoindre la population vivant avec des handicaps.	Adapter l'affichage et diversifier les moyens de communication sur nos réseaux sociaux et sur le site Internet.	Utiliser un visuel conforme selon les recommandations de l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB) et prévoir du support audio.	Communication et de la participation citoyenne	Jennifer Drouin-Ostiguy	Mars 2025	Adapter ou produire au moins 2 documents.
----------	--	---	---	--	-------------------------	-----------	---

NUMÉRO	OBSTACLE/ ENJEU	ACTION	DESCRIPTION	SERVICE (S)	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER	INDICATEUR DE PERFORMANCE
4. LA SÉCURITÉ							
2025-4.1	Le manque d'exercice d'évacuation ne permet pas à la clientèle de connaître les plans d'évacuation.	Effectuer des exercices d'évacuation des personnes ayant des besoins particuliers dans les résidences pour personnes âgées (RPA), dans les écoles primaires et secondaires.	Sensibiliser les résidents et les élèves à leur réalité et évaluer leur capacité physique à l'évacuation.	Sécurité incendie	Laurie Normand	Tout au long de l'année	Effectuer annuellement un minimum de 25 visites.
2025-4.2	Méconnaissance des particularités des différentes clientèles des besoins spécifiques.	Le Service de Sécurité Incendie formera les pompiers et les préventionnistes en préparation aux visites ciblant les différentes clientèles.		Sécurité incendie	Laurie Normand	Tout au long de l'année	Effectuer 3 formations
2025-4.3	La mise à jour annuelle de la liste des personnes nécessitant une assistance lors d'une évacuation constitue une difficulté.	Recueillir les informations nécessaires à la mise à jour de la base de données des personnes nécessitant une assistance lors d'une évacuation.		Sécurité incendie	Laurie Normand	31 décembre 2025.	Avoir une liste à jour annuellement
2025-4.4	Les jeunes n'adoptent pas toujours les comportements appropriés pour prévenir les risques d'incendie.	Promouvoir les programmes "Les pompiers au camp" et "Pompier au parc" au sein des corporations de loisirs.		Sécurité incendie	Laurie Normand	Septembre 2025	De mai à septembre, effectuer au moins deux visites de sensibilisation.
5. LE TRANSPORT							
2025-5.1	La méconnaissance des emplacements de stationnements pour personnes handicapées.	Répertorier et cartographier les stationnements accessibles et diffuser l'information aux citoyens.	Faciliter l'organisation des déplacements en fonction des emplacements disponibles.	Génie	Marc-Olivier Bleau	Avril 2025	Publier la carte des emplacements sur nos plateformes

NUMÉRO	OBSTACLE/ ENJEU	ACTION	DESCRIPTION	SERVICE (S)	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER	INDICATEUR DE PERFORMANCE
2025-5.2	Méconnaissance des enjeux liés à l'accessibilité dans la mobilité active et durable.	Valoriser l'accessibilité universelle dans les axes du plan d'action du plan de mobilité active et durable.		Génie	Marc-Olivier Bleau	Été 2025	Adoption, par le conseil municipal, du Plan d'action.

6. L'EMPLOI ET LES RESSOURCES HUMAINES

2025-6.1	Les bonnes pratiques en matière d'accessibilité ne sont pas valorisées dans le processus d'approvisionnement.	Sensibiliser les employés sur le processus d'approvisionnement.	Mise en place d'un processus concernant l'approvisionnement accessible.	Ressources humaines	Laurence Racine	Tout au long de l'année	Utiliser des sections spécifiques du guides et s'en inspirer pour la formation des nouveaux employés selon les besoins en approvisionnement des différents services
2025-6.2	Les adultes ayant un handicap vivent des difficultés à accéder au marché de l'emploi	Revoir les formulaires d'embauche et nos offres d'emploi.	Bonifier les descriptions pour être plus inclusif.	Ressources humaines	Laurence Racine	Tout au long de l'année	Établir un échéancier pour l'adaptation des documents existant et utiliser le guide pour tous les nouveaux formulaires
2025-6.3	Les jeunes inscrits à des programmes adaptés sont moins présents sur le marché de l'emploi.	Intégration d'un élève du programme scolaire (FPT) DPJ, SDEM SEMO.	Stage d'un jour ou estival dans un des services de la Ville, incluant des actions facilitant la réussite de ce poste.	Ressources humaines	Laurence Racine	Hiver	Offrir un stage.

7. LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR

NUMÉRO	OBSTACLES	ACTIONS	DESCRIPTION	SERVICE (S)	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER	INDICATEUR DE PERFORMANCE
2025-7.1	Il y a peu d'installations aquatiques extérieures accessibles de manière universelle.	Rendre accessibles les piscines de loisirs de La Providence.		Service des loisirs	Éric Carrier Julie Gagnon	Été 2025	Installer le lève-personne à la piscine extérieure de La Providence.
		Rendre accessibles les piscines Assomption et La Providence.		Travaux publics	Tomy Desmarais	Été 2025	Peinturer le pourtour des deux piscines.
2025-7.2	Les citoyens sont peu informés des alternatives disponibles afin de pallier aux handicaps.	Collaborer avec des partenaires clés comme Zone Loisirs Montérégie (ZLM) et L'Association des parents d'enfants handicapés Richelieu Val-Maska (APEH RVA).	Faire la promotion du matériel adapté disponible sur le territoire.	Services des loisirs	Julie Gagnon	Février 2025	Partager le répertoire ZLM sur le site de la Ville.
2025-7.3	Méconnaissance des piscines accessibles universellement.	Répertorier les piscines universellement accessibles sur le territoire maskoutain.	Informers les citoyens des piscines universellement accessibles.	Service des loisirs et communications et de la participation citoyenne	Jennifer Drouin-Ostiguy Eric Carrier	Juin 2025	Publiciser le répertoire.
2025-7.4	Accessibilité à du patinage adaptatif pour les personnes en perte d'autonomie.	Faire l'acquisition d'une luge de patin	Patinage adaptatif au Parc des Salines	Service des loisirs	Julie Gagnon Étienne Lussier	Hiver 2025	Acheter une luge de patin pour le Parc des Salines
2025-7.5	Accessibilité du Centre communautaire des Loisirs de St-Thomas-D'Aquin.	Installation d'un ouvre porte automatique.		Travaux publics	Tomy Desmarais	2025	Installer l'ouvre porte automatique au Centre communautaire des Loisirs de St-Thomas-D'Aquin.

NUMÉRO	OBSTACLES	ACTIONS	DESCRIPTION	SERVICE (S)	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER	INDICATEUR DE PERFORMANCE
2025-7.6	Construire un bâtiment qui ne respecte pas les normes les plus strictes en matière d'accessibilité.	Construire le centre communautaire Assomption en respectant rigoureusement les normes d'accessibilité établies par la ville.	Le centre communautaire Assomption, reconstruit conformément aux normes d'accessibilité de la ville.	Travaux publics	Tomy Desmarais	Tout au long de l'année	La construction du Centre communautaire respecte les trois niveaux de cotation des normes établies par la Ville.

8. LA SOLIDARITÉ SOCIALE

2025-8.1	Besoin de clarifier la définition du programme d'intégration en camp de jour et d'optimiser sa mise en œuvre.	Réalisation d'un cadre de référence pour le programme d'intégration en camp de jour.		Service des loisirs	Nathalie Croteau	Janvier 2025	Réaliser le cadre de référence pour le programme d'intégration en camp de jour.
2025-8.2	Plusieurs acteurs clés, citoyens et organismes ne se sentent pas concernés par les situations de handicaps.	Lors de la semaine québécoise des personnes handicapées, planifier une activité de sensibilisation pour les acteurs clés de l'organisation.	Activités à déterminer par le comité de suivi.	Tous	Julie Gagnon	Printemps	Établir un calendrier avec les participants.
2025-8.3	Il n'y a pas de budget alloué pour apporter des modifications afin de remédier aux situations de handicap.	Lors des requêtes soulevant des obstacles, identifier les mesures inclusives à mettre en place.	Utiliser le budget discrétionnaire de l'enveloppe globale de 25 000\$.	Tous	Julie Gagnon	Tout au long de l'année	Procéder à des actions à la hauteur de l'enveloppe discrétionnaire.

9. LES ARTS, LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

2025-9.1	L'aménagement des espaces modulables à la bibliothèque T.A Saint-Germain entrave la circulation des personnes vivant avec un handicap.	Selon les recommandations, collaborer pour afficher les plans d'aménagement en respectant les aires de circulation.		Travaux publics et service des loisirs	Tomy Desmarais et Julie Gagnon	Tout au long de l'année	Diminution des requêtes mentionnant les difficultés de circulation.
----------	--	---	--	--	--------------------------------	-------------------------	---

